

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 4,16 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratif

7220792601 - AA

Commune de **BEAUVOIR-SUR-MER**

**Actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Beauvoir-sur-Mer**

### ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté n° 01/2020 du 7 janvier 2020,

Le Maire de Beauvoir-sur-Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Beauvoir-sur-Mer.

A cet effet, Mme Anne-Claire MAUGRION, Attachée territoriale en retraite, a été désignée comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nantes.

L'enquête se déroulera à la Mairie du mardi 4 février 2020 au mercredi 4 mars 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie le mardi 4 février 2020 de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi 20 février 2020 de 8 h 30 à 12 h 30 et le mercredi 4 mars 2020 de 14 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de Beauvoir-sur-Mer, ou par courriel à l'adresse [enquete.assainissement@mairie-beauvoirsurmer.fr](mailto:enquete.assainissement@mairie-beauvoirsurmer.fr)

7219078201 - AA

Commune de **L'AIGUILLON-SUR-VIE**

**Projets des révisions allégées N° 1 et N° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

### ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté du 13 janvier 2020, M. le Maire de L'Aiguillon-sur-Vie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.

Cette enquête publique porte sur :

**Révision allégée N° 1 :**

- la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée pour permettre le développement d'activités économiques par changement de destination et/ou d'extension limitée.

**Révision allégée N° 2 :**

- l'évolution d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) dans le cadre de la cessation d'activité générant un périmètre de réciprocité de 100 mètres.

A cet effet, M. Claude MATHIEU a été désigné par M. le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 31 jours du 3 février 2020 à 9 h 00 au 4 mars 2020 à 17 h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie, 20, rue de l'Eglise, siège de l'enquête, soit du lundi au vendredi : 9 h 00-12 h 00/14 h 00-18 h 00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, les :

- Lundi 3 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.

- Vendredi 14 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.

- Mercredi 4 mars 2020, 14 h 00-17 h 00, 20, rue de l'Eglise.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier soumis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, 20 rue de l'Eglise. Elles peuvent être également adressées au siège de l'enquête par écrit à M. le Commissaire-enquêteur, Mairie, 20, rue de l'Eglise, 85220 L'Aiguillon-sur-Vie, ou par mail à l'adresse suivante : [enqueterrevisionplu@laignuillonsurvie.fr](mailto:enqueterrevisionplu@laignuillonsurvie.fr) en précisant « enquête publique » en objet du message.

La date limite de réception des courriers et mails est fixée au 4 mars 2020 à 17 h 00. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête, auquel ils seront annexés.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur support papier au siège de l'enquête, ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Il sera également consultable sur le site internet suivant : (<http://www.laignuillonsurvie.fr>).

Les observations reçues par voie électronique seront également consultables sur ce site dans les meilleurs délais.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. COQUELIN André, adjoint délégué à l'urbanisme.

Le rapport, les conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an dès qu'ils seront transmis en Mairie, 20, rue de l'Eglise, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site (<http://www.laignuillonsurvie.fr>).

Le dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal, en tenant compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées, et des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur.

Le Maire,  
NAULET Loïc.

## La vie des sociétés

7219620301 - VS

### SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA CORBIÈRE

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 5 280 euros

Siège social : 6, rue de la Parée Bernard  
85550 LA BARRE-DE-MONTS

Siège de liquidation : 6, rue de la Parée Bernard  
85550 LA BARRE-DE-MONTS  
340 658 921 R.C.S. La Roche-sur-Yon

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2019 a approuvé le compte définitif de la liquidation, déchargé Mme Annick TANGUY, demeurant 6, rue de la Parée Bernard La Barre-de-Monts (85550), de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière suite de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur.

220341501 - VS

### BLANCHARD LAUCOIN INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 138 673 euros  
Siège social : Parc d'activités Bel Air, 85190 MACHÉ

844 545 475 R.C.S. La Roche-sur-Yon

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2020, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 18, boulevard Leconte de Lisle, Ermitage, 97434 Saint-Gilles-les-Bains à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Président : M. Yann Didier BLANCHARD, demeurant 15, allée des Etoiles, 7434 Saint-Gilles-les-Bains.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Saint-Denis (Réunion).

Pour avis

220440101 - VS

### MP YEU

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 500 euros porté à 73 500 euros

Siège social : 9, place de la Norvège, 85350 L'ILE D'YEU  
808 778 765 RCS La Roche-sur-Yon

### CAPITAL SOCIAL

Par décision du 27 décembre 2019, l'associée unique a décidé une augmentation de capital social de 72 000 euros par apport en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : mille cinq cents euros (1 500 euros).

Nouvelle mention :

Capital social : soixante-treize mille cinq cents euros (73 500 euros).

Pour avis  
La Gérance.

220551201 - VS

**Adecia**  
experts-comptables

### POIRAUDEAU EPICES

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros

Siège social : 1, rue des Gagneries, 85220 COËX  
503 002 990 RCS La Roche-sur-Yon

### NOMINATION COGÉRANTE

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2019, l'associé unique a nommé en qualité de cogérante Mme Valérie POIRAUDEAU, demeurant 1, rue des Gagneries, 85220 Coëx, pour une durée illimitée à compter de cette date.

La Gérance

20607101 - VS

**CERFRANCE**  
entreprendre, ensemble

### G.A.E.C. « JOUTEAU »

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

agréé le 14 décembre 1982 sous le n° 85-1558

Société civile au capital fixe de 138 000 euros

Siège social : Beauharnais, 85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY  
327 336 814 RCS La Roche-sur-Yon